

Balade des « ancêtres » de Presles – 21 mai 2020

FORMULAIRE DE PARTICIPATION (A REMPLIR CORRECTEMENT SVP)

ATTENTION ! A renvoyer **AVANT** d'effectuer votre paiement pour avoir la confirmation !

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CP : LOCALITE :

E-MAIL :

VOITURE (Marque, Type) :

ANNEE :

→ Je participe à la balade libre (avec roadbook) : OUI – NON (Biffer la mention inutile)

→ Je participe à la balade en convoi (les uns derrière les autres) : OUI – NON (Biffer la mention inutile)

Accueil des voitures dès 08h00. Départ balade à 09h00. Retour balade vers 13h00. Voitures en expo pour le public jusque 18h00.

Inscription et 2 petits déjeuners et plaque commémorative: 20 Euros

Dîner(s) (Nombre de participants)(Apéro-dîner-café-dessert) : X 20 € = Euros

Déjeuner(s) supplémentaire(s) : X 5 € = Euros

TOTAL : Euros

Le soussigné déclare participer à la Balade des ancêtres de Presles du 21 mai 2020 sous sa propre responsabilité, et renonce à toutes poursuites envers les organisateurs en cas d'accident et/ou pour quelques motifs que ce soit.

(A faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

NOM + SIGNATURE :

Ce document est à renvoyer le plus rapidement possible par la poste à « Patrimoine Preslois, rue des Nerviens, 13 à 6250 Aiseau-Presles » ou par mail à patrimoine.preslois@hotmail.com. Le document renvoyé par la poste doit être signé, le document renvoyé par mail sera signé au secrétariat par les participants le jour de la balade.

N'oublier pas d'effectuer votre paiement par banque pour qu'il apparaisse sur le compte du Patrimoine Preslois AVANT le 11 mai 2020 dernière limite !!

Vous recevrez les coordonnées bancaires du Patrimoine Preslois par retour du courrier ou par retour de mail selon le mode d'inscription choisi. **Les paiements valideront les inscriptions !**

Nous limiterons le nombre de participants à 100 voitures !



Siège social et Secrétariat (Courrier) : Rue des Nerviens, 13 – 6250 Aiseau-Presles

A.S.B.L.
PATRIMOINE PRESLOIS